

**Contribution du MSC à la réunion du Groupe consultatif et du Bureau du CSA
18 Septembre 2017**

Point 1 de l'ordre du jour: Amélioration de la prospective et de l'analyse des scénarios pour les systèmes alimentaires - discussion lors de la CSA 44

Le MSC apprécie le fait que la plénière du CSA consacrera toute une session aux questions cruciales et émergentes pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le Groupe d'experts de haut-niveau (HLPE) - conformément à son mandat et à la suite d'un processus intense et large - a préparé une note sur les questions cruciales et émergentes, qui mérite une large discussion au cours de la session plénière.

Nous sommes d'avis que la séance plénière du CSA du vendredi matin est organisée selon un format novateur qui permettra une discussion intéressante, dynamique et potentiellement controversée sur les principaux sujets que le CSA devrait aborder dans le futur. La session permettra une discussion sur la note du HLPE et les diverses conclusions tirées de la vaste consultation organisée au cours de conférences universitaires, de consultations électroniques et d'une méthodologie globale bien développée, couvrant les principaux thèmes abordés lors de ce processus.

En outre, le format de cette session permettra de traiter des thèmes importants, mais essentiels qui ne sont pas reflétés dans la note HLPE, afin de contribuer davantage au débat. Le MSC abordera certains de ces thèmes et initiatives qui sont hautement pertinents pour la sécurité alimentaire, comme la thématique des travailleurs dans les plantations, qui impacte des millions de familles à risque. Les mégafusions d'entreprises sont également une thématique supplémentaire à considérer.

Nous sommes d'avis que l'initiative visant à *améliorer la prospective et l'analyse de scénarios pour les systèmes alimentaires* - telle que présentée ici - pourrait également être présentée lors d'une courte intervention par la FAO dans le cadre du paquet de propositions présenté lors de la session plénière. Clairement, la proposition sur la *prospective* n'est pas aussi pondérée que dans la note HLPE, qui découle d'une demande explicite de la part de la plénière du CSA et qui est le résultat d'un large et participatif processus de consultation et de délibération.

Sur la base des documents préparés pour cette réunion, nous constatons que l'initiative sur la prospective est intéressante, mais qu'elle doit encore fournir des résultats concrets. Nous sommes d'avis que cette initiative peut être présentée lors d'une courte intervention de trois à cinq minutes, de la même manière que de nombreuses autres initiatives et propositions qui seront présentées par d'autres membres et participants du CSA, au cours d'une session qui informera les futurs processus du PTPA du CSA.

Point 2 de l'ordre du jour: Renouvellement du président, du bureau et du groupe consultatif du CSA

Nous vous remercions pour la fourniture de la note d'information. Nous espérons que la future Présidence et le futur Bureau du CSA assumeront leurs responsabilités et guideront l'action du CSA avec beaucoup d'énergie, de sagesse et de succès.

En ce qui concerne le Groupe consultatif, il convient de noter que certains des éléments de la note d'information doivent être détaillés de manière plus claire et précise. Cependant, comme cet élément n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui, mais plutôt un point à l'ordre du jour de la réunion d'évaluation de la semaine prochaine, il serait préférable d'en parler à ce moment là.

Nous avons simplement une question aux fins de clarification et d'information que nous voudrions poser aujourd'hui:

- Nous comprenons, au vu de la proposition présentée et des informations issues de la Consultation sur l'évaluation, que la plénière recevra une proposition en vue d'accorder au Bureau un mandat exceptionnel pour la nomination du Groupe consultatif jusqu'en mars 2018. Est-il donc exact que la composition du GC restera la même jusqu'en mars 2018, si la plénière approuve cette proposition?
- Le MSC souhaite vous informer que le nouveau Comité de coordination du MSC, élu par les onze secteurs sociaux et 17 sous-régions du MSC pour la période d'octobre 2017 et d'octobre 2019, tiendra sa réunion constitutive les 5 et 6 octobre et y élira les membres du GC ainsi que les suppléants.

Point 3 de l'ordre du jour: Calendrier du Bureau du CSA et du groupe consultatif pour 2018-2019

Nous vous remercions de la proposition de calendrier des réunions. Nous souhaitons à nouveau attirer l'attention du Bureau et du Groupe consultatif sur le fait que les membres du GC du MSC ne résident pas en permanence à Rome et que nous devons quitter nos pays d'origine pour assister à ces réunions.

Par conséquent, nous exhortons le CSA à regrouper autant que possible les dates proposées des réunions AG et d'évaluation, afin de faciliter notre participation et d'économiser sur les dépenses.

Par exemple, en novembre, la date de la réunion d'évaluation (actuellement le 27 novembre) et la date de la réunion du Bureau (actuellement le 22 novembre) pourraient être changées, ce qui résoudrait ce problème.

En outre, pour les réunions de janvier et de février et en avril et mai 2018, nous suggérons que les dates proposées pour les réunions soient aussi rapprochées que possible.

Enfin, nous suggérons de ne pas convenir du calendrier final de 2018 avant les réunions de novembre, c'est-à-dire lorsque nous aurons plus d'informations sur les dates des autres réunions du CSA liées aux axes de travail.

Point 4 de l'ordre du jour: Point d'information sur les préparatifs de la CSA 44 et les axes de travail

Concernant l'ordre du jour annoté, nous avons les commentaires et suggestions suivants:

- Compte tenu de la situation alarmante de famine imminente et de l'insécurité alimentaire croissante dans le monde, nous nous félicitons du fait que le CSA consacrera une séance spéciale à cette question le premier jour de la séance

plénière. Nous réitérons qu'il est essentiel que la séance en plénière inclue et fasse entendre la voix d'un membre d'une communauté dans un des pays les plus touchés par la famine.

- Nous sommes d'avis que l'ordre du jour annoté exprime clairement et correctement le fait que les résultats du Forum sur l'autonomisation des femmes doivent être approuvés par la plénière. Cependant, il vaut la peine de préciser ici que la plénière n'approuvera pas la Synthèse de la présidence, mais plutôt un texte résumant de manière sommaire les résultats du Forum.

Point 5 à l'ordre du jour: Mise à jour budgétaire du CSA

- Nous notons avec préoccupation qu'une phrase à la dernière page de ce document indique que le rapport HLPE sur la nutrition ne sera pas traduit s'il n'y a pas de contributions financières supplémentaires. Nous pensons qu'il est de la plus haute importance et urgence de faire traduire le rapport dans les plus brefs délais. Si on veut garantir un processus de convergence politique participatif et inclusif, le rapport doit être disponible en plusieurs langues.
- Nous proposons de surmonter ce problème en appelant les ABR à prendre à leur charge les coûts de traduction de ce rapport.

Point 6 à l'ordre du jour: Questions diverses

Nous voudrions vous inviter à participer aux événements suivants, qui ont été communiqués la semaine dernière:

- Réunion d'information du MSC afin de présenter notre position sur la question de la Foresterie, qui se tiendra demain de 14h00 à 15h30 en Salle Allemagne;
- Webinaire en ligne sur les mégafusions d'entreprises et la sécurité alimentaire, le jeudi 21 septembre, de 12h00 à 13h30.